

PARIS, le 20 Juillet 2010

LE « FLICAGE » RÉGIONAL DES MÉDECINS LIBÉRAUX

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. s'inquiète de la volonté des ARS de pouvoir bénéficier de la totalité des informations concernant chaque médecin libéral telles que les détiennent l'Assurance Maladie, c'est-à-dire le détail de toute son activité médicale.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle qu'il est légitime, que dans le cadre conventionnel, les médecins libéraux puissent répondre aux interrogations du contrôle médical puisqu'il s'agit d'un partenariat conventionnel avec des possibilités de recours dans un cadre démocratique et contractuel.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. considère que donner ces informations au niveau des ARS constitue un véritable « flicage » des médecins libéraux avec des possibilités de pression individuelle, dans un cadre imposé, étatique et non démocratique.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. alerte la CNIL sur l'utilisation, par les ARS, des fichiers de l'UNCAM mais, également, met en garde le Gouvernement vis-à-vis de cette tentative inacceptable qui ne fera qu'aggraver la fracture qui existe actuellement entre les médecins libéraux et le Gouvernement.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. considère qu'une telle mesure est en contradiction totale avec l'esprit d'ouverture dont a fait preuve le Président SARKOZY lorsqu'il nous a reçus, il y a quelques semaines, et sa préoccupation pour la médecine libérale de proximité.